

Des demandeurs d'asile PAYÉS 120 EUROS... PAR MOIS

► Au centre Fedasil Petit-Château à Bruxelles, des petits travaux payés plutôt chichement

► Les réfugiés du Petit-Château qui l'acceptent sont invités à mettre la main à la pâte et participer à l'entretien intra muros des bâtiments. Ils y effectuent des petits travaux pour lesquels ils sont rémunérés. Ce qui surprend, c'est le montant de la rémunération : 120 euros par mois.

Vite informés des prix pratiqués, n'ont-ils pas alors le sentiment d'être exploités ? "Ai-je le choix ?", répond l'un d'eux, qui apporte son témoignage.

Le procédé permet en tout cas à l'administration de réaliser de sérieuses économies.

ARAFAT AL HAMAIDA ne regrette pas d'avoir travaillé deux mois au Petit-Château où il est toujours hébergé avec sa femme et ses enfants.

Ces vieilles casernes construites au XIX^e siècle le long du canal à Bruxelles tom-

baient déjà en ruines dans les années 1970

quand la Défense les utilisait comme centre de recrutement. Or cela fait plus de trente ans, depuis 1986, que le centre accueille des demandeurs d'asile.

Plomberie, menuiserie, peinture, entretien, nettoyage, les tâches de toute sorte ne manquent pas.

"Vous n'êtes jamais obligés de travailler. On vous le propose. Et c'est très souple comme système. On est en effet payés 120 euros par mois."

INGÉNIEUR CIVIL de formation, Arafat Al Hamaida, 48 ans, a pour sa part principalement effectué des travaux de peinture. Des travaux, dit-il, qui l'occupaient "souvent toute la

journée". "Mais on ne travaille pas le samedi, ni le dimanche." Avec les enfants, sa femme a décliné la proposition. "J'ai arrêté après deux mois, ce qui m'a permis de gagner 240 euros.

Pourquoi j'ai stoppé ? Parce que la priorité pour m'insérer dans la société belge, c'est de trouver un travail et, pour trouver du travail, il faut apprendre les langues nationales. Pour ma famille, je veux devenir autonome. J'apprends le néerlandais de façon intensive."

Sur ce montant de 120 euros versé après

un mois de journées pouvant compter huit heures, le Palestinien hausse les épaules. "Ai-je le choix ? On préfère être ici que parqués pendant des semaines dans un camp de transit en Espagne. D'accord, 120 euros, c'est pas le Pérou. Mais au Petit-Château, on est bien accueillis, on y est en sécurité et puis n'oubliez pas que nous sommes logés et nourris." Si l'on pousse le calcul jusqu'au bout, considérant qu'un réfugié travaille cinq jours sur sept, huit heures

par jour, Fedasil emploie de la main-d'œuvre de fortune au tarif horaire de 1,33 euro de l'heure.

Une somme qui, par ailleurs, n'est pas remise de la main à la main. Le montant est chargé sur une carte bancaire à utiliser chez Belfius.

LE PROCÉDÉ PERMET à l'administration, Fedasil ou la Régie des bâtiments, de réaliser des économies conséquentes.

120 euros par mois ? Un petit patron nous livre les tarifs actuellement pratiqués (en région bruxelloise) : de l'ordre de 300 euros pour du travail basique (style peinture); 320 euros pour la pose de carrelage; 350 euros pour la menuiserie, la plomberie ou l'électricité. Mais tous ces montants valent par... jour.

Gilbert Dupont

DES SERVICES communautaires légaux

► Des travaux qui permettent d'obtenir de l'argent de poche, dit-on chez Theo Francken

BRUXELLES Contacté par nos soins au sujet de ces travaux réalisés au sein du Petit-Château par des demandeurs d'asile, la responsable de Fedasil nous répond qu'il s'agit là de "services communautaires réglés par la loi".

"Il n'y a strictement rien d'ilégal à ces petits travaux qui sont des services à la collectivité. Cela peut être de la cuisine, de la maintenance ou d'autres petits travaux. C'est une manière pour ces personnes d'obtenir de l'argent de poche", ajoute la directrice de la communication de Fedasil, Mieke Candaele.

RÉACTION IDENTIQUE au cabinet de Theo Francken où la porte-parole du secrétaire d'État nous répond qu'il s'agit là "d'une manière de donner une structure à une journée". Et d'ajouter que les

candidats sont nombreux à la réalisation de ces travaux. "C'est quelque chose de positif qui permet aussi pour ces demandeurs d'asile d'obtenir un petit extra financier, de l'argent de poche."

Rappelons également ici, (DH du 1^{er} juillet 2017) que le Petit-Château fermera bientôt définitivement ses portes, au profit du mégaprojet de Theo Francken à Neder-Over-Heembeek. Le secrétaire d'État y envisage, pour janvier 2019, l'ouverture d'un centre unique pour demandeurs d'asile. Un site multifonctionnel d'une capacité de 750 places. Enregistrement, examen médical, identification et screening des demandeurs d'asile, tout se fera au même endroit. Le Petit-Château, lui, sera donc revendu.

N. Ben.